

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	15 ^{ème}
Nom de site	BLD VAUGIRARD	Numéro	753347
Adresse du site	3, rue Mizon	Hauteur	R+6 (23.58m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur les 3 antennes existantes		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	28/04/2017
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	09/04/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	09/06/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz, couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 20, 110 et 250°.		
Distance des ouvrants	Ouvrant à 4.9m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+7 et R+6
Estimation	2G/3G/4G : 20° < 5V/m - 110° < 4V/m - 250° < 5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	26m		

Incidence visuelle

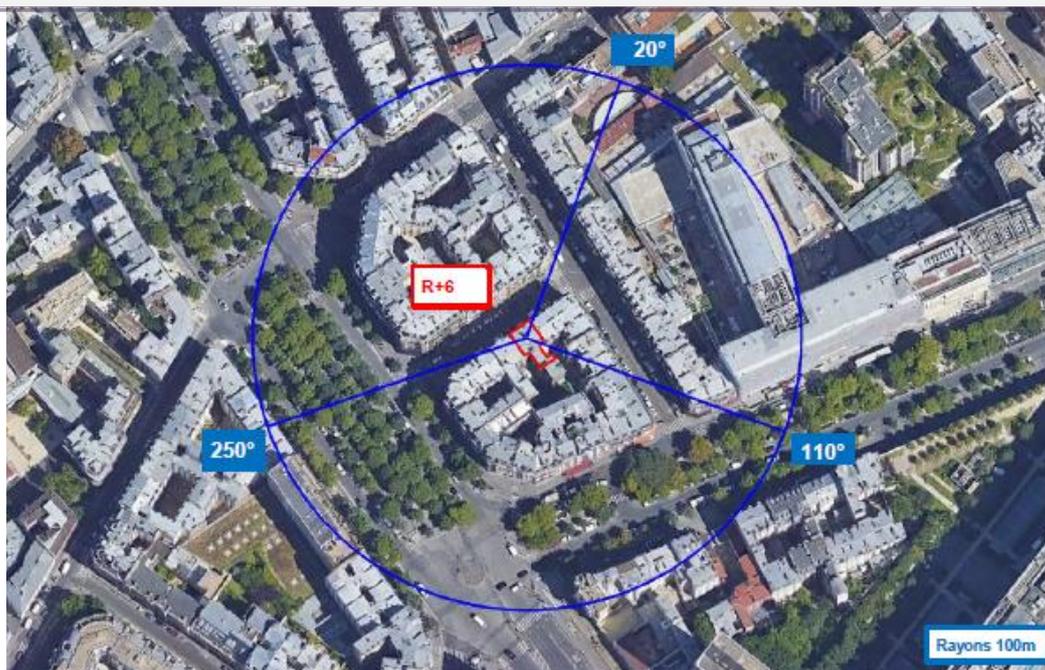
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 20°, 110° et 250° (700/800/900/1800/2100/2600MHz)		
Intégration antenne	Le remplacement des antennes existantes se fera par des antennes d'aspect et de dimensions équivalentes		
Zone technique	Des nouveaux modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique SFR à proximité des antennes (pas d'impact visuel)		

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER A PROXIMITE

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 2 et 3 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 20°	Azimut 110°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	23m	22m	27m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

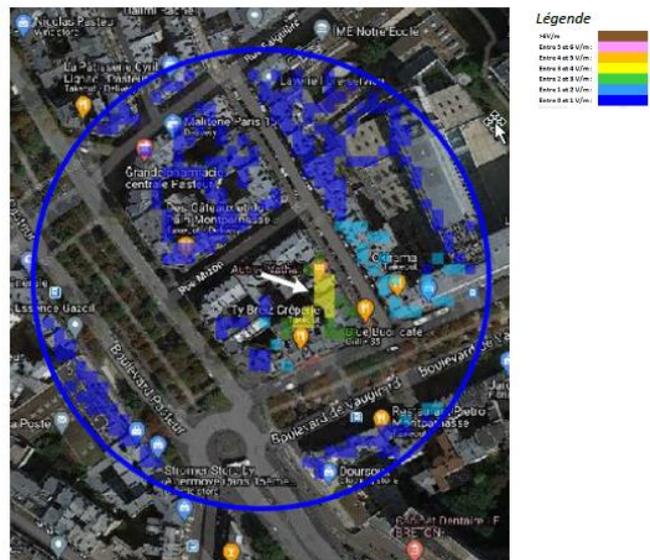
i. Azimut 20°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 23m.



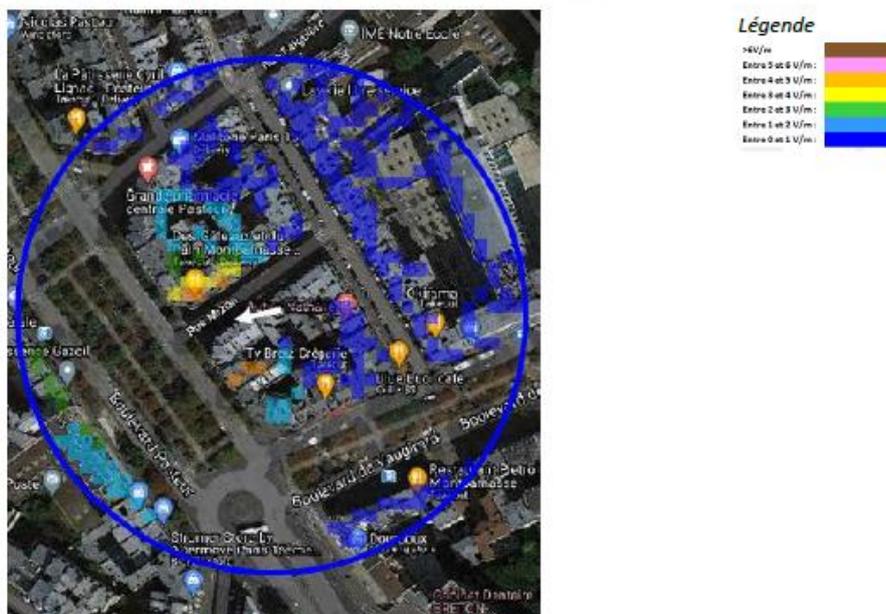
ii. Azimut 110°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22m.



iii. Azimut 250°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 27m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :

Pas de modification de l'aspect extérieur de l'installation.



Vue des Azimuts

20°



110°



250°

